



## Déclaration de la FNEC-FP-FO au CDEN Carte scolaire 1er degré Jeudi 9 septembre 2021

Monsieur l'IA-DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Instrumentalisant la pandémie, notre ministre, dans la ligne gouvernementale, entend poursuivre son offensive contre l'École Publique, les statuts et les conditions de travail des personnels en tournant le dos aux revendications.

Avec son Grenelle, il n'accorde que quelques miettes à certains alors que la totalité des collègues est confrontée au blocage du point d'indice qui dure quasiment sans discontinuer depuis 2010 !

Il entend avancer dans son objectif de mise en place de directeurs supérieurs hiérarchiques en annonçant la création d'un « emploi fonctionnel » pour certains directeurs d'école qui seraient soumis à une lettre de mission de l'IA-DASEN !

Il généralise la mise en œuvre des « constellations », niant ainsi la liberté pour les personnels de choisir leurs propres animations pédagogiques, pour imposer l'auto-formation et l'auto-évaluation entre enseignants et pour remettre en cause leurs obligations de service !

Il invente des contractuels-étudiants, rémunérés en dessous du SMIC, qui, dans le cadre de leur formation, ont la charge d'une classe à tiers temps, en imposant à certains collègues, notamment les directeurs, d'en être les tuteurs ! Dans notre département, malgré les promesses, certains se retrouvent loin de leur lieu de formation et d'habitation sans moyen de transport.

Il continue à ne pas répondre aux revendications des AESH : toujours pas de statut de la fonction publique, toujours pas de vrai salaire. Pire, une mise en place coûte que coûte des PIAL qui organisent la mutualisation-diminution de l'accompagnement apporté aux élèves en situation de handicap et qui imposent aux AESH une affectation sur plusieurs écoles ou établissements.

Le président Macron veut expérimenter à Marseille la casse de l'École publique et la destruction des statuts en décrétant un statut dérogatoire spécial pour 50 écoles marseillaises et les collègues dès la rentrée 2022. Les directeurs choisiraient les enseignants et disposeraient d'une prétendue autonomie pour adapter les horaires, les rythmes scolaires avec la participation « d'acteurs extrascolaires ». Il n'hésite pas à s'en prendre aux personnels des écoles publiques, « absentéistes » et « qui font trop la grève » : une véritable déclaration de guerre.

Mais qui a supprimé les postes depuis des années, fermé des classes ? Qui n'a pas donné les moyens aux écoles et dans le second degré si ce n'est le gouvernement ? Le chef de l'Etat veut ouvrir une brèche supplémentaire contre le statut des personnels et le cadre national de l'École publique. Les annonces du Président de la République sont totalement cohérentes avec les 12 engagements du « Grenelle » de Blanquer qui prévoient la déréglementation à tous les étages de l'École, l'éclatement des règles, des statuts, des droits et du fonctionnement de l'École.

L'École publique ne peut se concevoir, pour jouer son rôle dans l'instruction de tous les élèves, qu'en préservant les statuts, en créant des postes, en arrêtant de la soumettre à toutes les pressions extérieures.

Lors de cette rentrée, le refus persistant du ministre de créer les postes nécessaires pour alléger les effectifs par classe et améliorer le remplacement des enseignants absents s'illustre parfaitement dans notre département.

En effet cette rentrée interpelle. Jamais nous n'en avons connu de pire !

Le SNUDI FO 31 a pris connaissance des articles de la Dépêche le 8 septembre relatifs aux rassemblements du 7 septembre.

Tout d'abord nous tenons à préciser que nous avons accordé une interview à la dépêche pour autant le SNUDI FO 31 n'a jamais mentionné les chiffres qui lui sont prêtés.

Toutefois nous recensons de très nombreuses classes qui comptent plus de 25 élèves. Trop d'ULIS ont plus que les 12 élèves maximum prévus par le gouvernement. Il manque des dizaines de remplaçants dans les circonscriptions.

Dans de nombreuses classes il n'y a pas d'enseignant nommé à l'année et les élèves voient défiler les remplaçants. Dans d'autres, il faut répartir les élèves car il n'y a pas d'enseignant disponible. Pourtant la Haute-Garonne a toujours été attractive pour les enseignants. Les candidats au concours sont nombreux, d'excellente qualité et souhaitent être appelés. Or, une seule personne sur liste complémentaire a été appelée. C'est inadmissible. Ils doivent l'être tous. Il est urgent d'appeler les 13 collègues en attente sur cette liste et de l'étendre aux autres candidats les mieux placés. Il est inadmissible qu'en lieu et place le rectorat leur propose un emploi de contractuel. Quel mépris !

Nous le répétons, jamais une rentrée n'aura été plus catastrophique. Du jamais vu en Haute-Garonne ! Des classes en élémentaire à plus de 27. Des postes sans enseignant. Des écoles sans directeur. Des TR « bloqués » sur des postes. Un recrutement massif de contractuels le 1<sup>er</sup> septembre en lieu et place d'enseignants titulaires. Des circonscriptions déjà sans remplaçant. La formation continue suspendue le 6 septembre malgré « *un plan modeste mais réaliste* » présenté en juin ! Inimaginable et injustifiable !

Malgré quelques tours de passe-passe habiles mais pas subtiles, de nombreuses classes sont surchargées en cette rentrée 2021. Des GS-CP imposés (à Larra par exemple), des effectifs mutualisés dans des écoles différentes (à Tarabel), des fermetures maintenues là où les effectifs nécessiteraient une ouverture (à Labège) ou encore les non-ouvertures au seuil (à Cadours et bien d'autres) n'ont pas réussi à masquer l'évidence : il faut plus de postes en Haute-Garonne.

Vous avez décidé des ouvertures de classes dès ce jeudi 2 septembre. Si nous nous félicitons toujours d'une ouverture de classe, la procédure est pourtant déconcertante tant pour nous qui siégeons aux instances de carte scolaire que pour les collègues. Vous allez sans doute nous rétorquer que vous avez répondu à l'urgence de la situation. En fait, le SNUDI-FO vous avait dit que les effectifs nécessitaient ces ouvertures (et d'autres encore) dès juin voire février ! On évite difficilement des ajustements en septembre, mais pour le bon fonctionnement de nos écoles et de nos instances, elles doivent être à la marge et non répondre à une « urgence » qui date de plusieurs mois.

La FNEC FP-FO, dès cette rentrée, est mobilisé au côté des personnels pour gagner sur leurs revendications :

- Ouverture des classes demandées par les enseignants !
- Création des postes nécessaires à cet effet !
- 25 élèves maximum par classe en élémentaire comme en maternelle !
- 12 élèves maximum en ULIS conformément aux textes du gouvernement !
- Recrutement des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et extension de cette liste ! Nous rappelons que le dernier de cette liste a 13,60/20 de moyenne au concours.
- Titularisations des contractuels recrutés !
- Augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et augmentation indiciaire immédiate de 183€ nets mensuels pour tous !
- Abandon de la loi Rilhac et du projet de création d'un emploi fonctionnel de directeur et satisfaction de toutes les revendications sur la direction, en termes de décharges, d'indemnités, d'aide administrative et d'allègement des tâches !
- Abandon du dispositif des constellations, mis en place dans la logique de l'accompagnement PPCR, et retour au libre choix pour les personnels de leurs formations !
- Recrutement des AESH nécessaires avec un vrai statut et un vrai salaire ! Aucun emploi précaire auprès des élèves. Abandon des PIAL !
- Abrogation de la loi « de gestion de la crise sanitaire » instaurant le « passe sanitaire » ! Aucune sanction, aucune pression vis-à-vis des personnels !

Pour terminer sur une perspective d'amélioration de la situation actuelle : vous avez aujourd'hui l'occasion d'appliquer le meilleur des « gestes barrières », la création de postes, l'ouverture de classes et donc la baisse des effectifs dans les classes.